



CAPACITÉ PROFESSIONNELLE IAS MIXTE - NIVEAU 2

| | | | | |
|-------------|---------|----------|-------------|-----------|
| Référence : | Durée : | Niveau : | Modalités : | Tarifs : |
| AH002 | 150 h | Bases | Mixte | 1738,00 € |

LIEUX ET DATES :

A distance

- Du 03/07/2025 au 05/01/2026
- Du 09/10/2025 au 08/04/2026
- Du 10/10/2025 au 08/04/2026

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir présenter des opérations d'assurances conformément à la réglementation
- Diagnostiquer les besoins en assurance d'un client et le conseiller
- Maîtriser les bases juridiques et techniques de l'assurance

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

You souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Des séquences de formation courtes pour favoriser une meilleure progression pédagogique.
De nombreuses vidéos explicatives permettant d'acquérir rapidement les points clés de la formation.
Des quiz pour valider sa bonne préparation avant de passer l'examen final de la Capacité Professionnelle.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'Iffpass.

PROGRAMME

Le programme de la Capacité Professionnelle IAS se compose d'un tronc commun et de trois options :
Option Vie, Option IARD et Option Tous marchés

Tronc commun

Unité 1 – Savoirs généraux

- A. Environnement de l'assurance
- 1. Histoire de l'assurance
- 2. Introduction à l'assurance
- 3. E-conference : Avenir des métiers de l'assurance
- 4. Intermédiation en assurance
- 5. Opération d'assurance
- 6. Contrat d'assurance
- B. Relation client et conformité
- 1. Relation avec le client
- 2. 5 piliers de la DDA
- 3. Lutte contre la fraude
- 4. Lutte antiblanchiment
- 5. RGPD et assurance
- 6. Spécificités des ventes à distance
- 7. Contrôle des pratiques commerciales
- 8. E-conference : La médiation en assurance

Classe virtuelle d'approfondissement

Unité 2 – Assurances de personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé

- C. Assurances de personnes
- 1. Assurance complémentaire santé et prestation en nature
- 2. Assurance complémentaire santé et prestation en espèce
- 3. Dépendance

Classe virtuelle d'approfondissement

Option Vie et Tous marchés

Unité 3 – Assurances de personnes : assurance vie et capitalisation

- D. Assurance vie et capitalisation

1. Régimes matrimoniaux
 2. Composantes du patrimoine
 3. Spécificités du contrat d'assurance vie
 4. Retraite
 5. Successions
- Classe virtuelle d'approfondissement

Option IARD et Tous marchés
Unité 4 - Assurances de biens et de responsabilité

- E. Assurances de biens et de responsabilité
1. Appréciation et la sélection du risque
 2. Assurance automobile
 3. Convention IRSA
 4. Contrat MRH
 5. Convention IRSI
 6. Assurances de responsabilité civile
 7. Assistance
 8. protection juridique
 9. Assurances affinitaires
 10. Risques d'entreprises
- Classe virtuelle d'approfondissement

Entraînement à l'examen
Examen blanc
Classe virtuelle préparatoire

Le livret de stage est la preuve matérielle de l'obtention de l'habilitation. Il est complété et signé par les dirigeants de l'IFPASS (pour tout ou partie selon le dispositif choisi) qui aura préalablement validé les connaissances de l'apprenant lors d'un test final.

Validation des acquis :

**Le parcours réussir la Capacité professionnelle - Niveau 2 est sanctionné par la réussite à l'examen.
L'épreuve de validation est composée d'un QCM final. La Capacité Professionnelle est obtenue avec un résultat d'au moins 50 % bonnes réponses.**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Mandataires d'assurance
Mandataires d'intermédiaire d'assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1738,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 14/02/2026 à 21:18